



FORMATION



5 JOURS POUR ENTREPRENDRE®

Construisez votre projet d'entreprise et donnez-vous toutes les chances de réussir

« 5 jours pour entreprendre » : une formation qui vous prépare à créer ou reprendre une entreprise et à devenir chef d'entreprise.



Publics

- ▶ Toute personne ayant un projet de création-reprise d'entreprise, quel que soit l'état d'avancement de son projet
- ▶ **Pré-requis** : savoir lire, écrire, effectuer des calculs (pourcentages, règle de trois, ...), être sensibilisé à l'outil informatique



Durée

Variable : 35 /38 heures réparties sur 5 jours, y compris le quizz d'entrée et le test d'évaluation de compétences



Tarifs

- ▶ **380 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge
- ▶ **230 €**
Demandeurs d'emploi et salariés sans prise en charge, étudiants

Intervenants

- ▶ Conseillers/experts de la CCI, professionnels
- ▶ Partenaires de la création et reprise d'entreprise

Objectifs de la formation



- ▶ Acquérir la connaissance pour **concevoir et modéliser un projet de création ou de reprise d'entreprise**
- ▶ Acquérir toutes **les compétences clés de l'entrepreneur** (conception d'un business model viable, formalisation du projet, communication et marketing, gestion financière, pilotage de l'activité)
- ▶ Se sensibiliser aux fondamentaux du **pilotage** et de la **gestion d'entreprise**

Compétences transmises



- ▶ Vous, l'Equipe et le Projet
- ▶ Le contexte, le marché, le business model
- ▶ La communication et le marketing
- ▶ Les points clés de la gestion, le prévisionnel financier, le plan de financement
- ▶ Les points-clés juridiques, des normes et réglementations
- ▶ Anticiper et piloter l'activité

Formation certifiante

A l'issue de la formation



- ▶ Attestation de fin de formation (délivrée par le système national informatique)
- ▶ Certification en cas de réussite à l'évaluation de compétences (délivrée par le même système national)



Pour le bon déroulement de la formation, il est demandé à chaque stagiaire de se munir d'un ordinateur portable. La CCIG leur fournira une clé USB et un accès wifi

Calendrier 1er SEMESTRE 2017

SIÈGE CCIRG CAYENNE

- > 16 au 23 mars
- > 08 au 15 juin

s.bruxelles@guyane.cci.fr
Tél : 0594 298 650

ANTENNE CCIRG KOUROU

> Nous consulter pour les sessions

s.privat@guyane.cci.fr
Tél : 0594 326 116

ANTENNE CCIRG ST-LAURENT-DU MARONI

> Nous consulter pour les sessions

i.madeleine@guyane@cci.fr
Tél : 0594 340 160

BULLETIN D'INSCRIPTION¹

Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

C.P. : Ville :

Tél 1 : Tél 2 :

E-mail :

Votre projet :

Création

Reprise

Projet envisagé :

Lieu d'implantation souhaité :

Situation actuelle :

Demandeur d'emploi

Salarié

Autre, préciser

Site de formation souhaité et session choisie :

Cayenne

Kourou

Saint-Laurent-Du-Maroni

Session :

L'inscription sera définitive à réception du bulletin dûment complété et signé, accompagné du règlement².

Date et signature

Modes de règlement acceptés :

Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de la CCI Région Guyane

Virement (demander notre RIB)

C.B. (uniquement – CCIRG Cayenne)

Prise en charge financeur (employeur, Pôle Emploi..)

1 : remplir un bulletin pour l'inscription au stage

2 : L'inscription est validée après un entretien individuel obligatoire. En cas de désistement dans un délai inférieur à 7 jours, les sommes versées resteront acquises à la CCI. L'organisation d'une session nécessitant un nombre minimum de stagiaires, la CCIRG se réserve le droit d'annuler une session en fonction du nombre d'inscrits.